Vérification d'EPI

Fiche de suivi

En plus des vérifications à chaque sortie, **un EPI doit régulièrement subir une vérification approfondie, réalisée par une personne compétente. COUSIN TRESTEC préconise une vérification au moins tous les 12 mois** ou après tout événement ayant pu altérer les caractéristiques du produit.

Identification de l'EPI			**UTILISATEUR**		
TYPE d'équipement	:		Nom, Prénom	:	
FABRICANT	:		Adresse	:	
REFERENCE (marque, modèle, couleur)	:				
N° de série - Lot	:				
Année de fabrication	:				
Date d'achat	:				
Date de première utilisation	:		Fabricant	:	**COUSIN TRESTEC** F-59117 Wervicq-Sud Rue Abbé BONPAIN

Notice d'instruction et facing à joindre obligatoirement à la Fiche de suivi (OBLIGATOIRE)

PLAN D'ENTRETIEN A CHAQUE SORTIE

Faire sécher la corde à l'air libre à l'abri de la lumière et de la chaleur	Inspection visuelle de la gaine (Ame visible = rebut)
Faire défiler la corde entièrement dans la main pour détecter la présence d'hernies ou de points durs	Vérifier la présence des embouts et leur marquage
Si les bouts de cordes sont abîmés, il est possible de les refaire à l'aide d'un couteau chauffant	Laver la corde la sécher selon les recommandations du fabricant.
Vérifier les points de contrôles mentionnés sur la notice.	Vérifier les terminaisons (boucles cousues, épissures)

VERIFICATIONS GENERALES PERIODIQUES (au moins 1 fois tous les 12 mois, voir la notice)

		Nature de la vérification	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐		

: date de vérification, : Nom et signature de la personne compétente, : prochaine date d'examen prévue, : Bon état, : A surveiller, : à réparer, : Ne plus utiliser.